

Dans le cadre du réseau pollinique local et en collaboration avec le Réseau national de Surveillance Aérobiologique, le Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon – La Seyne sur Mer communique :

**1 – POLLEN DOMINANT** : Chêne.

**2- POLLENS SECONDAIRES** : Olivier, Pariétaire, Graminées.

La quantité de pollens tend a diminuer avec l'arrivée de la chaleur; le risque allergique est moyen .

**LES PERSONNES ALLERGIQUES POURRONT ETRE GENER  
SURTOUT PAR LES POLLENS D'OLIVIER , DE PARIETAIRES  
ET DE GRAMINEES .**